Newsletter n°5. 6 janvier 2012

7 REUNIONS PUBLIQUES VONT SE DEROULER

d'ici la clôture du débat public le 31 janvier 2012

- . Le débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL) est entré dans sa dernière étape. D'ici la clôture du débat, le 31 janvier 2012, le public aura encore l'occasion de s'informer, de poser des questions (et de recevoir des réponses), de donner son avis au cours de 7 réunions publiques :
 - ➤ 11 janvier à ORLY Centre culturel communal, 1 place du Fer-à-Cheval Réunion thématique La LGV POCL et son insertion en Ile-de-France
 - ➤ 12 janvier à **SAINT-ETIENNE** *Centre de Congrès, 23 rue Ponchardier* **Réunion de proximité**
 - ➤ 17 janvier à **NEVERS** *Maison de la Culture, boulevard Pierre-de-Coubertin* **Réunion thématique** *La LGV POCL et les transports régionaux*
 - ➤ 18 janvier à **LIEUSAINT** *IUT de Sénart-Lieusaint, 36-37 rue Georges-Charpak* **Réunion de proximité**
- > 19 janvier à GIEN Salle Cuiry, chemin Cuiry

Réunion thématique • La LGV POCL et les enjeux environnementaux : agriculture et milieux humains

- **>** 24 janvier à **CLERMONT-FERRAND** *Polydome, place du 1^{er}mai* **Réunion de clôture du débat public**
- > 25 janvier à ORLEANS Parc des Expositions, 1 rue du Président Robert-Schuman Réunion de clôture du débat public

« Ces réunions, déclare **Michel Gaillard, président de la CPDP**, contribueront à nourrir la réflexion du maître d'ouvrage, pour l'aider à comprendre des attentes qui ne seraient pas suffisamment prises en compte dans son dossier. Elles doivent, pour cela, être **l'occasion de développer des arguments afin d'expliquer pourquoi on exprime tel avis, on suggère tel ou tel choix, on formule telle proposition**. Au public de saisir de cette opportunité d'être entendu.»

COMMENT PARTICIPER AU DEBAT PUBLIC ?

- Poser des questions : www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/index.htlm
- Participer aux réunions publiques : www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/reunions_publiques.html
- Les personnes morales (collectivités territoriales, associations, organisations professionnelles) peuvent encore proposer des cahiers d'acteurs à la CPDP jusqu'au 10 janvier 2012.

Au-delà de cette date, la CPDP n'assurera plus leur édition.

Sur le site www.debatpublic-lgv-pocl.org retrouvez le calendrier du débat public et les rendez-vous avec le bus d'information de la CPDP (Commission mobile) ; inscrivez-vous pour recevoir la newsletter.